

La société BIOMIN AMERICA frappée d'une amende pour violation présumée du blocus



La Havane, 7 mai, (RHC).- La société étasunienne spécialisée en nutrition animale, BIOMIN AMERICA, a été frappée d'une amende de 257 862 dollars pour violation présumée des clauses du blocus de Cuba.

L'OFAC, l'Office de Contrôle des Actifs Étrangers, une entité relevant du Département du Trésor, a fait savoir dans un communiqué que l'entreprise avait décidé de verser cette somme afin de liquider sa possible responsabilité dans des violations apparentes du Règlement de Contrôle des Actifs Cubains.

Selon l'OFAC, BIOMIN AMERICA et ses filiales à l'étranger auraient participé de juillet 2012 à septembre 2017, à un total de 30 ventes de produits agricoles fabriqués en dehors des Etats-Unis pour ALFARMA à Cuba sans son autorisation.

Cette nouvelle action de l'OFAC dans le cadre du blocus économique, commercial et financier que Washington a officiellement décrété contre notre pays en février 1962 se produit alors que les appels à la levée des sanctions contre Cuba se multiplient au milieu de la pandémie du nouveau coronavirus.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/222068-la-societe-biomin-america-frappee-dune-amende-pour-violation-presumee-du-blocus>



Radio Habana Cuba